



AMBASSADE DE FRANCE AU VIETNAM

Appel à candidatures pour le programme de bourses de stages en entreprises

EUROBAIL / FRANCE ALUMNI VIETNAM

Année universitaire 2016/2017

1. Présentation du programme

Le programme « Eurobail / France Alumni Vietnam » vise à faire bénéficier à des étudiants vietnamiens d'un stage de trois à six mois à temps plein dans une entreprise française en France.

Ce programme s'adresse aux étudiants vietnamiens suivant une formation de Licence ou de Master d'un établissement français, délocalisée au Vietnam. Ces étudiants doivent obligatoirement justifier d'une inscription dans un établissement français.

2. Conditions d'éligibilité

Tous les domaines d'études sont éligibles.

Les candidats doivent être de nationalité vietnamienne, et âgés de moins de 28 ans au moment de la candidature.

Ils doivent, au moment du dépôt de la candidature, avoir identifié une entreprise d'accueil, et être en mesure de présenter une confirmation officielle du recrutement en stage (lettre, courriel) ainsi que le descriptif de poste publié par l'entreprise.

Ce stage doit faire l'objet d'une convention entre l'étudiant, l'établissement d'enseignement supérieur français et l'entreprise.

3. Sélection des boursiers

La sélection est assurée par une commission composée d'agents de l'Ambassade.

La sélection des candidats est effectuée dans un premier temps sur la base du dossier, et dans un deuxième temps lors d'un entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu. La sélection définitive relève de l'Ambassade de France, dans le respect des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Les critères de sélection pris en compte par la commission sont :

- ✓ l'excellence du candidat, telle qu'elle ressort de son parcours universitaire
- ✓ la qualité du projet de stage : pertinence de l'entreprise d'accueil, cohérence avec le cursus suivi, durée, etc.
- ✓ la motivation du candidat évaluée à travers la présentation de son projet personnel, justifiant le choix du stage par rapport à son cursus antérieur et l'insertion professionnelle future ;
- ✓ le niveau de français.

4. Modalités de la bourse

4.1. Durée

La bourse est accordée pour la période correspondant à la durée du stage. Cette période ne peut être interrompue, et aucun report ne peut être accordé : en cas d'interruption du stage, la bourse est annulée.

La bourse est octroyée pour une durée maximale de 6 mois.

4.2. Montant de la bourse

En plus de l'indemnité de stage obligatoirement versée par l'entreprise, les lauréats toucheront une bourse d'un montant de 250 euros par mois.

Les lauréats recevront également une bourse de couverture sociale, leur conférant le statut de boursier du gouvernement français (exonération des frais de visa, accueil personnalisé en France, couverture sociale, logement prioritaire dans les résidences universitaires, assistance administrative, etc.).

Si nécessaire, les lauréats pourront bénéficier d'une session de cours de français intensive avant le départ, dans l'une des implantations de l'Institut français du Vietnam (Hanoi, HCMV, Danang ou Hue).

Un titre de transport aller-retour Vietnam-France (acheminement jusqu'au lieu du stage) sera pris en charge.

Chaque lauréat sera également accompagné, dès sa sélection, par un alumni (ancien étudiant vietnamien en France) : conseils avant le départ, soutien pendant le stage, aide au retour, notamment pour l'insertion professionnelle.

4.3. Engagement du boursier

Le bénéficiaire de la bourse s'engage à :

- ✓ respecter le projet de stage pour lequel il a été sélectionné ;
- ✓ faire parvenir à l'Ambassade de France l'original signé par toutes les parties de la convention de stage au moment de l'entretien ;
- ✓ faire viser la convention de stage par la DIRECCTE en amont de la demande de visa
- ✓ adresser à l'Ambassade son rapport de stage en même temps qu'il est remis à l'entreprise

5. Calendrier de sélection

- ✓ Mise en ligne de l'appel à candidatures : 26 septembre 2016
- ✓ Date limite de réception des dossiers : 15 décembre 2016
- ✓ Entretien des candidats pré-sélectionnés sur dossier : à partir du 15 janvier 2017
- ✓ Annonce des résultats : fin janvier 2017

L'Ambassade de France se réserve le droit de procéder à un second appel à candidatures à l'issue de la première sélection.

6. Publication des résultats

La liste des lauréats est mise en ligne mi-février 2017, sur le site de l'Ambassade de France au Vietnam : www.ambafrance-vn.org

Les lauréats seront contactés individuellement.

Les délibérations de la commission des bourses ne font l'objet d'aucune communication, ses décisions sont souveraines et ne sont assorties d'aucun motif.

7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend obligatoirement :

- ✓ un formulaire du programme de bourses 2016/2017, rempli et signé ;
- ✓ un curriculum vitae ;
- ✓ une lettre de motivation ;
- ✓ une traduction certifiée conforme¹ des diplômes universitaires ou, à défaut, des relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- ✓ une traduction certifiée conforme¹ du diplôme du baccalauréat ;
- ✓ une confirmation officielle de l'entreprise et le descriptif de poste du stage
- ✓ l'original de la convention de stage signée sera demandé au moment de l'entretien

A ces documents, peuvent s'ajouter :

- ✓ au plus deux lettres de recommandation académiques et/ou professionnelles ;
- ✓ un document attestant du niveau de français (TCF, DELF, DALF, etc.).

Le dossier de candidature complet doit être adressé par courrier électronique à l'adresse suivante :

bureaudesbourses@gmail.com

Un courrier électronique sera envoyé à chaque candidat pour accuser réception du dossier papier. Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite sera rejeté.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

15 décembre 2016

AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE APRÈS CETTE DATE

¹ Les candidats peuvent s'adresser au service de traduction de l'Institut français du Vietnam <http://www.ambafrance-vn.org/Service-de-traduction-et-de>